

AIDE A LA FORMATION BAFA BASE

1^{ère} étape : Le candidat se rend sur le site de la Pévèle Carembault : www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (onglet « Bourse au BAFA/BAFD ») et clique sur le lien le menant vers l'espace Démarches en ligne.

2^{ème} étape : Une fois sur cet espace, le candidat crée son compte et accède au questionnaire « TUTOR'ANIM ».

Après examen de son questionnaire, le candidat reçoit un mail afin de participer à une après-midi « TUTOR'ANIM » d'une durée de 3 heures.

3^{ème} étape : Il participe **obligatoirement** à l'après-midi « TUTOR'ANIM », encadré par 2 tuteurs (groupe de 5 candidats maximum pour respecter le protocole Covid).

Ces tuteurs assureront un temps d'information afin de le sensibiliser sur les thématiques suivantes : Rôle et fonction de l'animateur, la Sécurité dans les ALSH, l'animation en ALSH

4^{ème} étape :

Le candidat garde le contact avec ses tuteurs et est suivi tout au long de sa formation BAFA.

Le candidat pourra s'inscrire jusqu'au 1^{er} Novembre 2021 dernier délai pourvu qu'il passe son premier stage de formation BAFA durant l'année 2021 et dans la limite des crédits alloués.

AIDE A LA FORMATION BAFA APPROFONDISSEMENT

Pas de financement pour l'approfondissement. Néanmoins, La Pévèle Carembault pourra mettre en place des stages sur le territoire en collaboration avec des organismes de formation afin de faire bénéficier au candidat un tarif préférentiel.

La mise en place de ce dispositif, dépendra de l'évolution de la crise sanitaire pendant l'année 2021.

AIDE A LA FORMATION BAFA

Seules les demandes BAFA peuvent être déposées tout au long de l'année 2021

Le formulaire de demande d'aide BAFA est téléchargeable sur le site de la Pévèle Carembault en suivant le lien suivant :

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (onglet « Bourse au BAFA/BAFD »)

Ou disponible à l'accueil de notre antenne de Templeuve-en-Pévèle (85, Rue de Roubaix, Templeuve-en-Pévèle) ou en Mairie et à le retourner dûment complété à la Pévèle Carembault.

ETRE ANIMATEUR OU DIRECTEUR

Tous les accueils de loisirs du territoire de la Pévèle Carembault sont organisés par le Service Jeunesse.

Si vous souhaitez travailler à un poste d'animateur ou de directeur au sein de l'un de ces accueils de loisirs, Vous êtes invités à retirer un dossier de renseignements en Mairie ou au Service Jeunesse (85, Rue de Roubaix, à Templeuve-en-Pévèle) ou à le télécharger sur notre site internet en suivant le lien suivant :

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/ (onglet « JOB Animateur ou Directeur »)

et à le retourner dûment complété à la Pévèle Carembault.

Veillez à bien transmettre l'ensemble des pièces nécessaires ; Dans le cas contraire, votre dossier vous sera retourné.